

1 million de points de charge privés et publics pour véhicule électrique en France !

La France vient de passer le cap du million de points de charge raccordés au réseau public de distribution d'électricité, témoignant d'une dynamique et d'un intérêt des Français pour ce nouvel usage électrique.

Au-delà des bornes, un million de points de charge

Chaque trimestre, Enedis publie le nombre de points de charge privés et publics disponibles en France sur son portail Open Data (<https://data.enedis.fr/>). **Au cours de ce second trimestre 2022, la France a ainsi franchi le cap du million de points de charge, selon les estimations (+61% par rapport à la même période de 2021).**

Aujourd'hui, plus de 900 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables sont en circulation ; ils seront 17 millions en 2035 selon les estimations¹ à se recharger directement ou indirectement via le réseau électrique de distribution géré par Enedis. Il est donc nécessaire pour Enedis d'anticiper les impacts de ce nouvel usage sur le réseau pour continuer à garantir la qualité d'alimentation à tous ses clients.

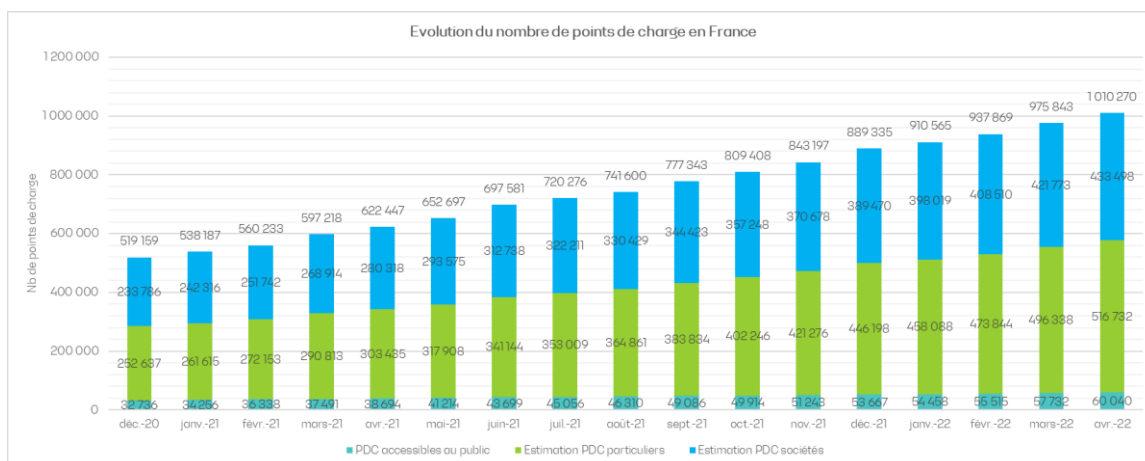
ZOOM SUR

Point de charge, borne de recharge : de quoi parle-t-on ?

Un point de charge permet de charger un véhicule électrique. Une borne de recharge peut compter plusieurs points de charge permettant donc de recharger un ou plusieurs véhicules simultanément et peut proposer différentes puissances de charge ainsi que des fonctionnalités variées (décalage de l'heure de charge ou paiement du service par exemple).

Raccordant les infrastructures de recharge pour véhicule électrique sur la voie publique et dans le domaine privé, Enedis constate une augmentation progressive du nombre de points de charge estimés.

Ainsi, selon les données disponibles sur son portail Open Data, le nombre de points de charge total estimé en France a quasiment doublé depuis décembre 2020.



Sur le million de points de charge, 6% sont accessibles au public

Réalisé à partir du croisement de sources externes et de données internes à l'entreprise, le calcul global réalisé par Enedis intègre les estimations suivantes permettant d'atteindre le million de points de charge :

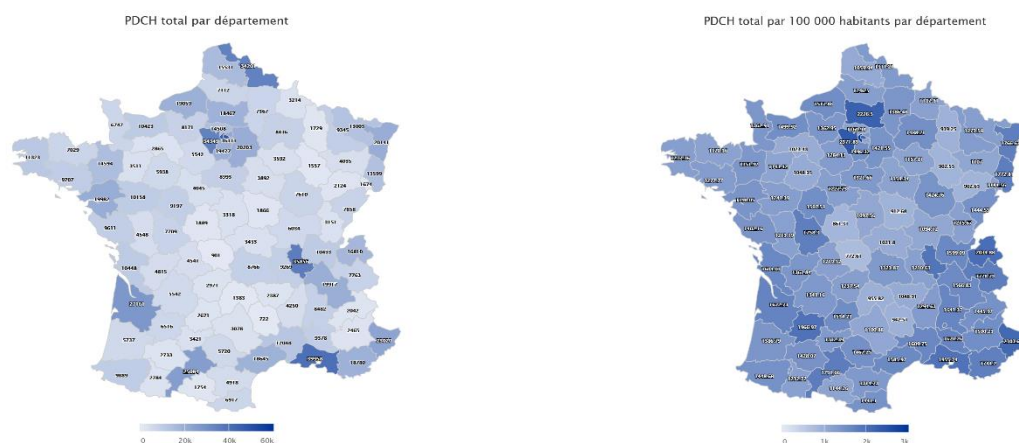
- ➔ Fin avril 2022, selon la plateforme Gireve, la France compte 60 000 points de charge « publics », c'est-à-dire accessibles en voirie, sur les sites publics type parking de Mairie, centres commerciaux, parkings publics... **Les points de charge publics représentent 6% de l'équipement total.**
- ➔ L'estimation du nombre de points de charge « privés »¹⁻², c'est-à-dire installés chez les particuliers et au sein des entreprises est basée sur des résultats d'enquêtes intégrant le type de logement, le taux d'équipement en solution de recharge et les habitudes de recharge des utilisateurs de véhicules électriques. Ces analyses sont ensuite croisées avec le nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables détenus par les particuliers et les entreprises. **L'utilisation des points de charge privés constitue la grande majorité des usages.**
 - 52% des points de charge estimés privés sont situés chez les particuliers
 - 43% des points de charge estimés privés sont situés dans les entreprises

Une répartition inégale sur le territoire et à 94% sur les sites privés

Grâce à l'Open Data d'Enedis, et les estimations réalisées, une vision par typologie de point de charge est possible ainsi qu'une vision territoire par territoire.

Les points de charge estimés sont répartis de manière inégale en France, en fonction du nombre d'habitants, de la densité de population et des politiques d'équipement des territoires.

Les zones les plus densément équipées sont ainsi les régions de l'Île de France, du bassin méditerranéen, du Nord et la Gironde. Cependant, une vision de la répartition des points de charge privés et publics pour 100 000 habitants permet d'identifier une plus grande homogénéité sur le territoire, avec notamment un quart sud-est bien équipé.



Quelques chiffres clés sur la mobilité électrique

89% des utilisateurs de véhicules électriques effectuent leur **recharge principale à domicile** (source : étude Enedis/BVA 2021) et **près de la moitié des Français (44%) vit en résidence collective** (Source : INSEE).

Dans le parc privé, on dénombre environ 180 000 copropriétés disposant de plus de 10 logements et d'un parc de stationnement, **ce qui représente environ 6,9 millions de places de parking**.

Aujourd'hui environ 2% des copropriétés sont équipées d'infrastructures de recharge.

¹ **BVA** - Enquête 2020 « L'enquête comportementale auprès des possesseurs de véhicules électriques : habitudes de roulage et de recharge ».

² **Ministère de la Transition Ecologique** - L'Enquête Nationale Transports et Déplacements (ENTD), Enquête sur la mobilité des personnes 2018-2019.

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



@enedis



enedis



enedis.official



enedis.official